

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 30 avril 2024

Nombre de Membres	
En exercice :	22
Présents au Conseil :	17
Ayant pris part au vote :	22
Ayant donné procuration :	5

Date de la convocation
19/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le trente avril à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Caroline Blain à Nathalie Sievert, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Frédéric Garreau à Thierry Vuittenez, Jean de la Rochefoucauld à Marc Saulnier.

Secrétaire de séance : François Garcia.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2024-04-035

OBJET : Investissements au boulodrome

Monsieur le Maire indique que l'association Le Carreau Lévitien souhaite entreprendre des travaux visant à améliorer l'isolation et à réaliser des économies à long terme.

Ces travaux comprennent l'installation d'un faux plafond et d'un système d'éclairage pour un coût estimatif de 30 000.00€ H.T. Pour faciliter la réalisation du projet, l'association a sollicité le soutien de la municipalité.

Après échange avec l'association, le Maire propose que la collectivité porte le projet et refacture le reste à charge après déduction des subventions et propose le plan de financement suivant :

Financeurs	Pourcentages	Montant
Cap 25	30	9 000.00€
Autofinancement	70	21 000.00€
Coût estimatif travaux	100	30 000.00€

Envoyé en préfecture le 03/05/2024

Reçu en préfecture le 03/05/2024

Publié le

- 3 MAI 2024

ID : 025-200068401-20240430-2024_04_035-DE

Exposé du maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Donnent pouvoir au Maire pour solliciter les financeurs ;**
- **Adoptent le plan de financement ;**
- **Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.**

En séance, les an, mois et jour susdits.

**Le Maire,
Marc SAULNIER.**

